

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1886 (arrêté n° 1886 du 25 novembre 1966)

n° 1886

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
25 novembre 1966

Numéro JO
n° 12 du 01/12/1966

Date du numéro
1 décembre 1966

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis l'arrêté du 27 octobre 1966 portant application aux Territoires d'outre-mer des dispositions des arrêtés du 25 mai 1966 relatifs à la fixation du capital minimum des banques et établissements financiers. (J. O. du 17 novembre 1966. page 9995) Art. 2. — Le présent arrêté sera- enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire général,J.-M. COMTE.